

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri
Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

M^{me} Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M^{me} Valérie Patreau
Arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun
Arrondissement d'Outremont

M^{me} Julie Brisebois
Village de Senneville

M^{me} Daphney Colin
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles

M^{me} Nathalie Goulet
Arrondissement d'Achilles-
Cartier

M. Enrique Machado
Arrondissement de Verdun

M^{me} Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet
Arrondissement de Villeray-
Saint-Michel-Parc-Extension

M^{me} Stéphanie Valenzuela
Arrondissement de Côte-des-Neiges-
Notre-Dame-de-Grâce

Le 20 avril 2023

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE237900001

Conclure des ententes-cadres avec les firmes WSP Canada inc. (lot 1), SNC-Lavalin inc. (lot 2) et Les Services EXP inc. (lot 3) pour des services professionnels en génie, pour divers projets du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, pour une durée maximale de 4 ans (3 ans avec possibilité de prolongation de 1 an) - Dépense totale de 20 709 043,01 \$, taxes et contingences incluses (lot 1 : contrat 5 521 342,79 \$ + contingences 828 201,42 \$; lot 2 : contrat 6 380 491,64 \$ + contingences 957 073,75 \$; lot 3 : contrat 6 106 029,06 \$ + contingences 915 904,36 \$) - Appel d'offres public 22-19695 - 4 soumissionnaires

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE237900001

Conclure des ententes-cadres avec les firmes WSP Canada inc. (lot 1), SNC-Lavalin inc. (lot 2) et Les Services EXP inc. (lot 3) pour des services professionnels en génie, pour divers projets du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, pour une durée maximale de 4 ans (3 ans avec possibilité de prolongation de 1 an) - Dépense totale de 20 709 043,01 \$, taxes et contingences incluses (lot 1 : contrat 5 521 342,79 \$ + contingences 828 201,42 \$; lot 2 : contrat 6 380 491,64 \$ + contingences 957 073,75 \$; lot 3 : contrat 6 106 029,06 \$ + contingences 915 904,36 \$) - Appel d'offres public 22-19695 - 4 soumissionnaires

À sa séance du 29 mars 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

Lot 1

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *un écart de prix de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Lot 3

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Le 5 avril 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables de la Direction aménagement des parcs et espaces publics ont expliqué que le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports doit s'adjoindre les services de firmes d'ingénierie pour concevoir et réaliser certains projets. Pour ce faire, un appel d'offres a été publié le 7 décembre 2022 pour conclure trois ententes-cadres. Durant le processus, six addenda ont été émis, dont un pour reporter la date d'ouverture au 7 février 2023. Il y a eu quatre soumissionnaires parmi les 12 preneurs du cahier des charges, dont l'un a été jugé non conforme, car il n'a pas obtenu la note intérimaire de passage.

Les invités ont ensuite présenté les résultats de l'analyse des soumissions. Pour le lot 1, l'adjudicataire a présenté une soumission dont l'écart, en faveur de la Ville, est de (-20,04%). Les différences se situent principalement au niveau du prix pour l'équipe de deux arpenteurs avec outils (-30,67 %). Également, les taux horaires déposés affichent en moyenne un écart de (-4,43 %). En ce qui a trait au lot 3, l'écart entre la soumission et l'estimation est de (-11,57 %). À la lumière de ces informations, le Service a recommandé d'aller de l'avant avec ces ententes-cadres.

Durant la période d'échanges qui a suivi, les commissaires ont notamment demandé des précisions sur la portion du contrat qui appartient à l'agglomération. En réponse, les responsables précisent qu'il s'agit d'une entente-cadre sans imputation budgétaire et que chacun des mandats confiés aux firmes devra faire l'objet d'une autorisation de dépenses.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

Lot 1

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *un écart de prix de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Lot 3

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

À l'égard du mandat SMCE237900001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.